

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

XX^{me} Année,

MONTRÉAL, AVRIL, 1909.

No 4.

PEDAGOGIE DE LA STENOGRAPHIE

Par

J.-B. ESTOUP,

Sténographe de la Chambre des Députés française

I

La première qualité d'une méthode d'enseignement est de s'adapter exactement à la nature même de l'objet enseigné. Il n'existe pas, en effet, de méthode unique s'appliquant uniformément à toutes les matières. On n'apprend pas la géométrie comme on apprend la musique, les sciences descriptives comme les arts d'application.

Or il serait très exagéré de considérer comme une science la connaissance de la technique d'un système de sténographie. En réalité, il est impossible d'envisager l'écriture sténographique en dehors de son usage normal. La sténographie est à peu près exclusivement un art, art mécanique pour une petite partie, art intellectuel pour la plus grande part.

Ceci posé, il est aisé de faire un choix entre les deux grands méthodes qui, en somme, se partagent tout l'enseignement : la méthode déductive et la méthode inductive.

La première consiste à s'appuyer sur des vérités générales, sur des définitions dont on déduit les applications aux cas particuliers ; la deuxième, au contraire, consiste à prendre les faits pour point de départ, à les faire observer, expérimenter, à les classer d'après leurs rapports et à conduire ensuite tout doucement l'élève aux lois qui les dominent. La première méthode est employée pour l'enseignement des sciences et en particulier des mathématiques ; la faculté à laquelle elles font surtout appel est le raisonnement ;

l'essentiel est de saisir l'enchaînement logique des théorèmes.

Mais partout où il s'agit non plus d'abstractions, d'œuvres de la pure pensée, mais bien de choses concrètes et réelles, la méthode déductive ne saurait donner aucun bon résultat. Les arts s'accrochent mal de la déduction. Ce qu'ils mettent en œuvre, c'est beaucoup moins le raisonnement que la mémoire, l'imagination, l'association des idées. L'essentiel, dans l'apprentissage d'un art comme la sténographie, n'est pas la compréhension de la logique des règles d'un système, mais leur application pratique.

C'est pourquoi la méthode d'enseignement en sténographie devra être la méthode inductive qui consiste à apprendre d'abord les détails d'exécution, les signes. Ce n'est qu'ensuite et pour fixer et consolider les souvenirs de ces détails d'exécution, qu'il sera utile de remonter aux lois générales, aux règles qui président à la formation et à la combinaison des signes.

En procédant ainsi, on suivra la marche naturelle de l'esprit dans l'acquisition des connaissances. L'esprit de l'enfant comme celui de l'adulte va toujours du particulier au général, de l'exemple à la règle, de l'expérience à la loi, de l'exercice pratique au précepte général, du concret à l'abstrait, du signe à la chose signifiée.

On obéira à la grande loi de la pédagogie moderne qui veut que les choses devancent les mots. On fera ce que fait l'instituteur qui donne une leçon de chose : on mettra le signe sténogra-

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Jour. al)

phique sous les yeux de l'élève ; mieux que cela, on le lui mettra dans les doigts. Et c'est seulement après le lui avoir fait voir, palper sous toutes ses faces, qu'on lui en expliquera la signification et les rapports qu'il peut avoir avec les autres signes.

On emploiera le procédé que préconise Herder pour l'étude des langues et qui se résume par ces mots : " apprendre la grammaire par la langue " et non la langue par la grammaire ". De même je dirai : il faut apprendre les règles de la sténographie par les signes et non les signes par les règles.

LA MÉTHODE DIRECTE

En résumé, on appliquera à l'enseignement de la sténographie, les procédés de la méthode directe qui consiste à lancer immédiatement l'élève dans la pratique.

A ce sujet, il importe de mettre en garde contre une erreur commise par un grand nombre de ceux qui enseignent des systèmes à deux degrés, erreur qui a été très préjudiciable à la propagation de ces systèmes.

On croit avantageux d'enseigner d'abord le degré élémentaire, et on ne se contente pas d'une étude théorique ; on insiste assez sur cette première partie pour que l'élève soit à même d'écrire et lire couramment cette phonographie ; on lui fait même faire des exercices de vitesse, à ce moment seulement on lui conseille d'introduire dans son écriture, successivement et par petits paquets, les abréviations du degré supérieur.

Ce procédé est d'autant plus dangereux qu'il paraît logique au premier abord. On paraît aller du simple au complexe, du système simple, rigoureusement phonétique, à un système plus complexe de symboles abrégatifs.

On a même l'habitude de justifier ce procédé en disant : " on apprend l'algèbre qu'après avoir appris l'arithmétique ". On ne s'aperçoit pas que la

comparaison ne peut pas s'appliquer à notre matière. La sténographie n'est, en effet, pas une science, mais un art ; et en appliquant à cet art les procédés d'enseignement employés dans les sciences, on commet une erreur dont les conséquences sont très graves dans la pratique.

Le premier degré comporte pour les mots longs des tracés compliqués. Pour les apprendre convenablement, l'élève est obligé de faire des efforts consistants en exercices répétés. Ces efforts auront été faits en pure perte puisque, plus tard, les tracés appris péniblement doivent être abandonnés pour être remplacés par ceux du degré supérieur. D'où une première cause de découragement. Il y en a une autre. Lorsque l'élève se met à l'étude du second degré, il espère être immédiatement récompensé de ce nouveau labeur imprévu ; il est convaincu qu'au fur et à mesure qu'il va introduire dans son écriture des abréviations, sa vitesse va en être augmentée. Malheureusement, à la première expérience, il constate au contraire, qu'au fur et à mesure qu'il modifie son écriture primitive, au lieu de gagner de la vitesse, il en perd. N'y a-t-il pas là de quoi décourager les volontés les mieux trempées ?

On évitera cette cause de découragement en abordant directement l'étude du degré supérieur.

On aura soin, dans l'exposé du système, de bien sérier les difficultés, de présenter, au début, les règles comme étant toujours d'application rigoureuse et de n'arriver que plus tard aux exceptions et aux complications.

DES EXEMPLES

L'important sera de bien choisir les exemples placés en face de chaque règle. C'est, en effet, par les exemples beaucoup plus que par les explications du professeur, que l'élève arrivera à la compréhension du mécanisme du sys-

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

tème. Il est donc nécessaire de ne jamais indiquer soit une règle, soit une particularité quelconque, sans l'accompagner d'une série d'exemples soigneusement choisis.

Ce choix devra être dirigé de manière à présenter toutes les variétés, toutes les modalités possibles de la règle étudiée, en évitant cependant d'accumuler les exemples identiques qui ne feraient que charger l'esprit dans aucune utilité.

Comme les exemples seront les premiers signes placés sous les yeux de l'élève, c'est-à-dire ceux qui le frapperont le plus et qu'il retiendra le mieux, il sera très important, au début, de ne lui présenter que des mots d'un usage courant et d'éviter les : *Déplanchéier, revidait-on, chrcmogrammes*, etc., que l'on trouve dans certaines méthodes et qui sont placés là uniquement pour émerveiller et bien montrer la grande supériorité du système.

Il faudra avoir soin, en outre, de donner, à titre d'exemples, que des signes définitifs, c'est-à-dire dont la forme ne devra pas être modifiée dans la suite du cours par des règles ou par des abréviations ultérieures.

(A suivre)

Il vient de se fonder à Paris une association de sténographes et traducteurs professionnels, constituée sous la forme d'une société anonyme à capital variable. Cette association s'occupe de prises sténographiques, traductions, travaux de copie, ainsi que de la vente de machines à écrire neuves ou d'occasion et de toutes fournitures.

L'*Etoile sténographique* annonce qu'elle vient de fusionner avec *Sténo-Revue*.

M. Eugène Heymann, sténographe de la Chambre française, vient d'être nommé sténographe reviseur.

M. J.-B. ESTOUP

M. J. B. Estoup, sténographe de la Chambre des Députés, en France, vient de publier dans le *Plaire sténographique* un article où il traite d'une magistrale façon la question de la "Pédagogie de la sténographie".

Nous donnons ce mois la première partie de cet intéressant travail.

M. Estoup, bien connu dans le monde sténographique, est une autorité dans la matière.

Né en 1868, dans le département de la Haute-Saône, il passa une grande partie de sa jeunesse à Luchon.

Engagé volontaire en 1887, il fit à Tarbes neuf ans de service militaire. C'est pendant cette période qu'il apprit la sténographie.

En 1896, il fut reçu comme sténographe à la Chambre des députés.

C'est un professionnel distingué.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sténographiques.

Il est secrétaire de l'Institut sténographique de France et s'acquitte de ses fonctions avec un zèle et un dévouement sans bornes.

Homme d'un grand sens, il apporte dans toutes les discussions, avec l'autorité de sa haute compétence, un jugement net et sûr, un tact qui lui concilie toutes les sympathies.

La *Revue sténographique Belge*, organe mensuel et officiel de l'Institut Sténographique de Belgique, vient de voir le jour. Succès à notre nouveau confrère.

M. A. Rey, chroniqueur de l'*Enteignement sténographique* a reçu, dernièrement, une médaille de bronze du ministère du commerce de France. Nos félicitations.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

(Canadian Shorthand Journal)

JEUX D'ESPRIT

(1) ÉNIGME

Tout paraît renversé chez moi :
Le laquais précède le maître ;
Le manant passe avant le roi ;
Le simple clerc avant le prêtre ;
Le printemps vient après l'été ;
Noël avant la Trinité ;
C'en est assez pour me connaître.

(2) ANAGRAMME

Sur cinq pieds, en surface,
J'égalé l'Univers.
En les changeant de place,
Je suis dans les enfers.

(3) CHARADE

Mon premier est un ordre,
Mon deuxième est d'un ordre,
Mon tout est un désordre.

(4) LOGOGRIPIE

Avec six pieds je rampe,
Otez-m'en deux, je mords.

(5) MOTS EN CARRÉ

Le premier se trouve où vous êtes,
Le second est voisin de l'œil,
Du troisième, aux jours de tempête,
On redoute souvent l'écueil.

(6) MÉTAGRAMME

Lorsqu'au logis vous rentrez tard le soir,
Amis lecteurs, l'escalier est fort noir ;
Pour parvenir à votre domicile
Sans aucun heurt la chose est très facile :
Munissez-vous toujours de mon premier
Et guidez-vous à l'aide du dernier.

(7) DEVINETTE

Quand vous voyez un oiseau sur une
branche d'arbre, que voyez-vous ?

(8) PETIT PROBLÈME

Que forment trois oiseaux sur un
toit ?

(9) PROBLÈME

Écrire six fois le nombre 3,693,563
avec 33 chiffres seulement.

(10) MOTS EN CROIX

Autrefois mon premier faisait seul mon
[second ;
Depuis que mon premier n'existe plus
[en France,
Mon second n'est subi qu'avec irrévé-
[rence,
Et son pouvoir n'est plus qu'une porte
[sans gard.

(11) JEUX DE MOTS

Quel est le plus ancien des mammi-
fères et quel est le plus malheureux ?

(12) MOTS EN TRIANGLE

Mon premier, fier et grave, en faisant
[son devoir
Donne aux jeunes l'exemple, aux plus
[anciens l'espoir.
Mon deux, groupe étoilé, respandit
[dans l'espace ;
Mon troisième, au désert, a la force et
[l'audace.
En offrant le suivant, ne fais pas de
[façons.
Mon cinq s'enfuit toujours après qua-
[tre semaines.
Mon six n'est qu'une lettre, un hum-
[ble et simple lettre,
Cependant fort utile à l'adroit géomètre.

LES RÉPONSES

Les solutions des problèmes ci-dessus
seront données dans notre livraison de
mai prochain.

Les noms de nos lecteurs qui donne-
ront la solution juste seront publiés
également dans le même numéro.

Les réponses devront nous être par-
venues pas plus tard que le 20 avril
courant.

